

APPARTEMENTS

&

MAISONS

TARIFICATION D'HONORAIRES DE TRANSACTIONS

TRANSACTIONS VENTES

Les honoraires sont charge acquéreur, les prix indiqués sont Frais d'Agence Inclus.

Ces tarifs représentent un maximum, des aménagements dégressifs pourront être apportés selon accord entre les parties.

Transaction	de 10.000€	à	150.000€	jusqu'à 8 % T.T.C.
Transaction	de 150.001€	à	300.000€	jusqu'à 5 % T.T.C.
Transaction	de 300.001€	à	1.000.000€	jusqu'à 4% T.T.C.
Transaction	de 1.000.001€	et au-delà		jusqu'à 3 % T.T.C.

HONORAIRES LOCATIONS

- Honoraires encadrés par la Loi ALUR équivalent à la Surface habitable du bien loué x 15 € (zones tendues) dont :
- 12€ T.T.C/ m2 pour visites, constitutions du dossier et rédaction du bail
- 3€ T.T.C /m2 pour l'état des lieux

Quote-part locataire = Quote-part bailleur

Tous nos prix sont affichés T.T.C honoraires inclus.